

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

Du 07 mars 2011

L'an deux mille onze, lundi sept mars à 20 heures 30, le conseil municipal s'est réuni après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GODEFROY, Maire.

Présents : MM. L PLAIS Claude, ECOMTE Jean-Claude FONTENEAU Jean-Claude, VEL TRAVERS Pascal HUMBLOT Arnaud LECOMTE Roger, ROUSSET Patrick, DUPONT François, PETIT Laurent, TOLLET Yves, , Michel VILLENEUVE , FOULON Eric, DESHAYES Daniel

Absent(s) excusé(s): M, CHAILLOUX Nathalie VEL Gérard BONNET Olivier BOUTTIER Régis LECAMUS Sabrina,
Secrétaire de séance : M. Claude PLAIS

La séance est ouverte à 20heures 30. Monsieur le Maire demande s'il y a des questions sur le dernier compte-rendu. Pas de questions. Le compte-rendu de la séance du 07 février est approuvé à l'unanimité.

I – D. P. U.

Lecture est donnée d'une intention d'aliéner dans le cadre du droit de préemption urbain, à savoir : - un bâtiment sis rue des Saules section ZB 152 d'une contenance de 2777m². Le conseil ne souhaite pas préemption pour cette propriété mais s'interroge sur sa destination.

II - COMPTE-RENDU de COMMISSIONS COMMUNALES

Commission d'urbanisme: M. Jean-Claude LECOMTE donne le compte-rendu de la réunion du 14 février dont 3 permis de construire ont été instruit ainsi que deux déclarations préalables, à savoir : extension d'un chalet à la Perrière, ainsi qu'au 29 bis rue de connerré, un changement de destination de bâtiments agricole en maison d'habitation à Montaigu, abri de jardin à la Basse Corbinière et pose de photovoltaïque au 16 chemin de la Chéquinière.

Le maire expose aux membres du conseil, qu'il serait envisageable de procéder à la **révision du Plan Local d'Urbanisme**, suite à divers problèmes rencontrés lors de l'instruction des permis de construire. La commission se penchera sur le sujet afin de lister ces éléments en prévision d'une révision du PLU, ect...

Commission de voirie : M PLAIS donne le compte-rendu de la réunion en date du 27 février,
Travaux au cimetière :

La commission propose de procéder cette année à l'exhumation et reprises des concessions en partie haute du quartier B, côté allée droite -12 tombes, estimation 3000 €.

Déclaration d'état d'abandon de tombes quartier D, côté gauche de l'allée principale-16 tombes-Ces tombes pourront être relevées dans trois ans et deux mois.

Devis des Ets VAUTCRANNE pour fourniture d'un columbarium 4350 €ttc, avis favorable

Demande de devis pour aménagement de l'allée gauche, côté mur parallèle au chemin de Putray, nivellement et remblai en voutré compacté.

Terrains près de la station d'épuration :

La commission propose de solliciter des devis pour enlèvement des tas de terre, pierres et déchets, nivellement et mise en état des terrains.

Visite des chemins :

Suite à la visite des chemins privés, la commission propose d'attribuer 30 m³ de voutré pour l'entretien.

Accès terrain des Gens du voyage :

Suite à la dégradation de l'accès du chemin en bordures du CD 302 un remblai de voutré sera fait.

Une estimation sera demandée auprès de l'Unité territoriale du perche pour évaluation d'un goudronnage de ce chemin d'exploitation.

Pour toutes ces propositions, le conseil municipal émet un avis favorable.

Fleurissement : M FONTENEAU informe le conseil que les plants pour les haies séparatives entre la rue Du Cygne et la Place de la Liberté, ainsi que l'espace vert du Guignier 2 ont été livrés et seront plantés prochainement.

III – APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2010

Le conseil municipal, après lecture du budget communal et les décisions modificatives qui s'y rattachent, approuve le compte administratif 2010 correspondant au compte de gestion du comptable. Le compte administratif 2010 se définit comme suit :

* Section de fonctionnement *

Recettes réalisées
983 870,39 €

Dépenses réalisées
714 221,77 €

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

Du 07 mars 2011

soit un excédent de fonctionnement de 269 656,72 €

* Section d'investissement *

Recettes réalisées

516 777,00 €

Dépenses réalisées

714 452,96 €

soit un déficit de 197 675,96 €. Considérant les restes à réalisés en dépenses de 135 344,00 €, et en recettes de 142 052,00 €, il conviendra d'affecter la totalité du résultat de la section de fonctionnement au 1068, soit 269 656,72 € en recettes d'investissement.

ASSAINISSEMENT

Après avoir entendu le résultat du compte administratif de l'exercice 2010, constatant un excédent de la section d'exploitation de 16 552,04 €, et un excédent de 6 004,56 € en section d'investissement, considérant les restes à réaliser de 2010 en section d'investissement de 11 639 € en dépenses, et 62 006 en recettes, le conseil municipal décide d'affecter au 002 l'excédent d'exploitation lors de l'élaboration du budget 2011. Rappel des excédents antérieurs en section d'investissement 106 723,34 €.

IV – CLASSEMENT VOIRIE COMMUNALE

Monsieur le Maire rappelle que : les caractéristiques de certains chemins ruraux sont devenus, de part leur niveau d'entretien et leur utilisation, assimilables à de la voirie communale d'utilité publique, les voies du lotissement dit du GUIGNIER sont achevées et assimilables à de la voirie communale ainsi que les places des Ecole, Saint-Michel, et cimetière sont achevées et assimilables à de la voirie communale, Qu'il convient de procéder au classement de diverses voies, rues et places dans le domaine public communal.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré,

décide le classement dans la voirie communale des voies et places suivantes

- | | | |
|---------------------------|---------------------|--------------------------|
| - Place des Écoles | - Rue du cimetière | - Rue de Violettes |
| - Place Saint Michel | - Rue des Peupliers | - Clos du Guignier |
| - Place du cimetière | - Rue des Bouleaux | - Rue du Cygne |
| - Place de la Chéquinière | - Le Moulin à Drap | - Impasse des Jonquilles |
| | - Chemin des Vignes | - Impasse des Ruelles |

Charge les services de la Direction Départementale des Territoires (DDT) de préparer le dossier définitif de classement dans le cadre de la convention ATESAT

donne pouvoir à Monsieur le Maire pour procéder aux démarches et formalités nécessaires à ce dossier,

IV-DIVERS

➤ **Contrat avenir**

Fin du contrat de cinq .Actuellement il existe divers contrat en place pour les jeunes de 18/25 ans, contrat aidé à 60% par l'état pour une période de 6 à 24 mois, ainsi que les contrats uniques d'insertion pour les + de 50 ans bénéficiaire du RSA et inscrit à pôle emploi depuis plus de 12 mois, aide de 80%.

Après avoir entendu les différentes options, le conseil municipal à 12 voies pour et 1 abstention, décide de rechercher un jeune pour une période de six mois à raison de 22 heures hebdomadaires dans le cadre d'un CUI ou CAE

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire demande s'il y a des questions diverses.

M Daniel DESHAYES demande où en est le dossier d'agrandissement et de rénovation de la mairie sur l'ex poste. Priorité au groupe scolaire, mais le dossier n'est pas abandonné.

La séance est close le jour, mois et an dit à 22h50. Prochaine séance mardi 04 avril à 20 h. 30.